

LES DOUANIERS SUR LE BANC DES ACCUSEES



L'UNSA-DOUANES de Strasbourg souhaite alerter les agents de la direction de Strasbourg... et apporter son soutien aux agents victimes d'oppositions aux fonctions

Dans un contexte particulier, avenir incertain, menace de fermeture de brigade, devant toutes les incertitudes liées au PSD qui frappe déjà ici et là... les agents de la Direction de Strasbourg continuent de travailler et d'avoir des résultats significatifs dans un contexte de plus en plus hostile ! Cela vous le savez, chaque jour, ils apportent la preuve de leur motivation et de leur professionnalisme.

Pour preuve, le 19 novembre 2014, une équipe de la bsi de Strasbourg/Entzheim a été victime d' **outrages** et de **menaces de morts** lors d'un contrôle opéré sur l'autoroute A4 à hauteur de la barrière de péage de Schwindratzheim.

Le contexte : face à un usager qui s'oppose avec force au contrôle, nos collègues arrivent non sans mal à interpeller cet individu **agressif** et **hystérique**, avec l'aide de la gendarmerie et décident de relever l'infraction et de mener à son terme la procédure d'opposition aux fonctions ...

Face aux menaces de morts réitérées et aux **injures** dont ils sont victimes, les agents ont le courage de porter plainte contre cette personne et de se porter partie civile alors même que lors de ce type de procédure, les agents se retrouvent **mis au banc des accusés**.

Depuis lors, selon les dernières informations recueillies, la personne interpellée devrait s'en tirer à bon compte car la SANCTION RETENUE serait une simple proposition de **composition pénale** ! On peut s'attendre à une **peine symbolique**...

INCROYABLE !

L'UNSA-DOUANES, face à la recrudescence des **oppositions aux fonctions**, des **actes de violences** à l'encontre des agents des douanes, demande que la Hiérarchie locale **accompagne** et **soutienne** les agents qui se retrouvent bien souvent seuls face à une autorité judiciaire dont l'attitude à notre égard est **déplorable** eu égard aux réponses qu'elle apporte en matière de sanctions pour des faits commis à l'encontre des DOUANIERS qui plus est dans le contexte de **tension** actuel !

Voyez la proposition de sanction faite par le parquet pour de tels faits – menaces de morts tout de même - , une composition pénale ! C'est à dire une peine **symbolique**.... Pour mémoire, il y a environ 3 ans, le traitement devant une juridiction locale pour une OF similaires avec échanges de coups de poings, étranglements, se termine par le paiement d'une amende minimale (100 euros) et des travaux d'intérêts généraux.

L'Unsa-Douanes va être extrêmement vigilant quant aux décisions prises par l'autorité judiciaire. Nous attendons de notre hiérarchie qu'elle joue un rôle déterminant dans l'accompagnement de ses agents dès lors qu'ils sont victimes de ce type d'agressions et de menaces.

Pour l'UNSA-DOUANES de la section de Strasbourg
Messieurs HUGON et LEDIEN Secrétaires Régionaux